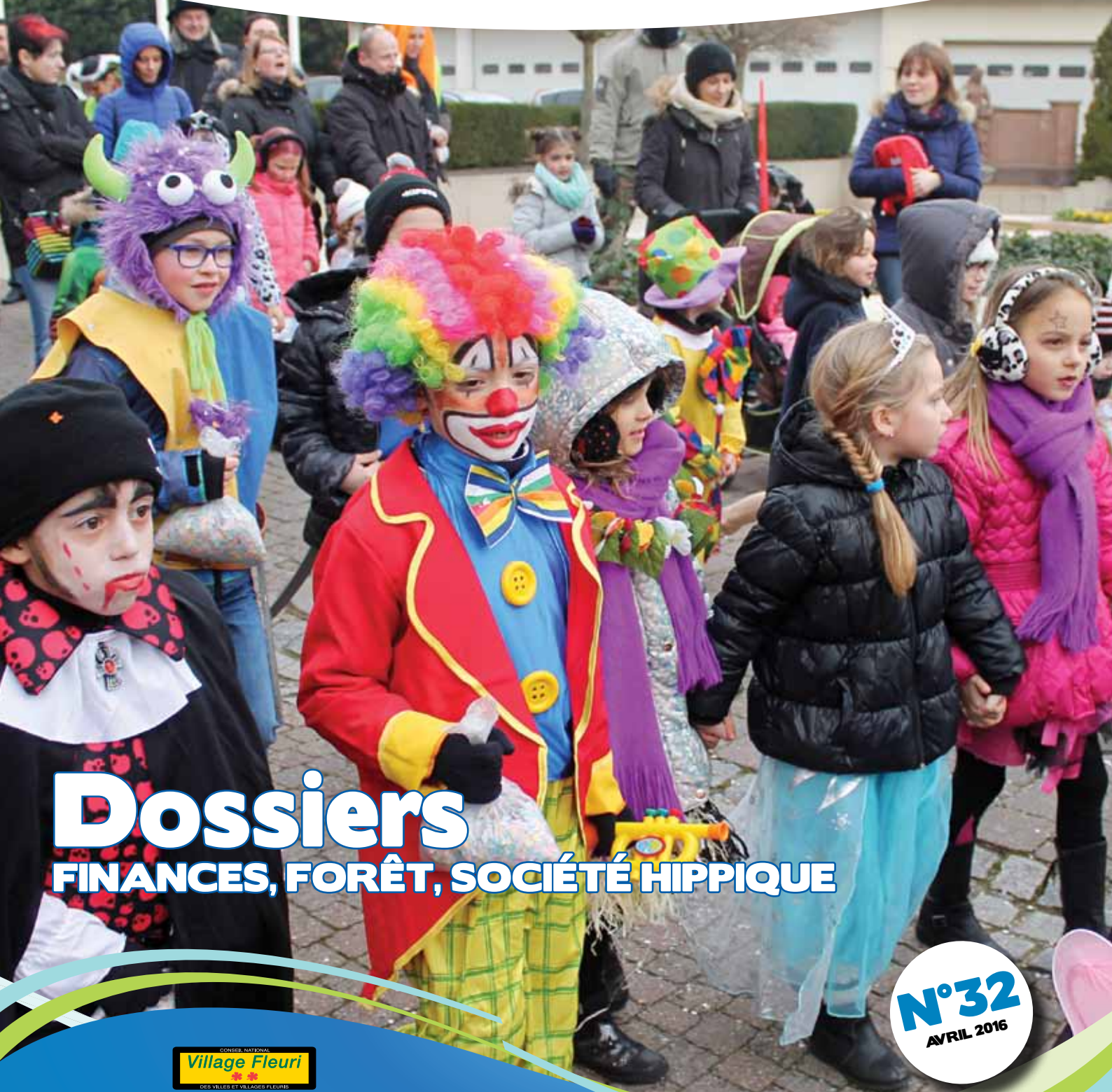


Geud'Infos

Municipales



LA LETTRE MUNICIPALE D'INFORMATIONS DE GEUDERTHEIM



Dossiers

FINANCES, FORÊT, SOCIÉTÉ HIPPIQUE

N°32
AVRIL 2016



www.geudertheim.fr

Éditorial



Voici le premier G'IM de 2016.

Les années passent et se ressemblent, avec taxes et factures à payer et fins de mois difficiles. Des personnes quittent ce monde, d'autres arrivent. La population de notre village devrait aug-

menter avec divers projets immobiliers, dont la 2^e tranche du lotissement *Heiligenhauesel*.

Concernant la bêtise humaine, là il y a du changement ! On observe l'augmentation des comportements agressifs ou dépressifs, dus sans doute au stress d'une activité trop pesante, on cherche à trouver des économies par tous les moyens aux dépens d'un bien-être au travail. L'individualisme forcené et le mépris des autres vont croissant, se traduisant par le non-respect des règles de stationnement et de vitesse, ou la prolifération de déjections canines et détritiques en forêt comme dans les parterres fleuris de notre village. Les téléphones portables et les ordinateurs sont devenus indispensables mais chronophages, avec les réseaux sociaux qui nous procurent des amis à des milliers de kilomètres mais nous font méconnaître notre voisin.

À présent, un peu de tendresse dans ce monde violent. Le printemps est arrivé ! C'est le moment de sortir de nos maisons, admirer le réveil de la nature, préparer son jardin, profiter de ses vacances, apprécier les arbres en fleurs et le chant des oiseaux, bref prendre le temps de vivre. C'est aussi l'occasion de se retrouver en famille, comme lors des fêtes de Pâques, et de jouir des premiers beaux jours. Bonne lecture.

Sommaire

3 à 8

Geud'actus

8

Le calendrier

9 à 17

Tribune ouverte

18-19

Les anniversaires

20-21

Le dossier «Finances»

22-23

Le dossier «Forêt»

24-25

**Le dossier «Société
hippique»**

26

Infos pratiques

27-28

État civil

Geud'Infos Municipales

La date limite de dépôt des demandes d'insertion pour le prochain G'IM est fixée au **19 juin 2016** pour parution début juillet.

Directeur de Publication :
Pierre Gross

Rédactrice en chef :
Michèle Heussner-Westphal

Comité de rédaction :
Olivia Dossmann, Arny Eyer mann,
Christophe Herrmann, Prazérés Machado,
Dominique Mochel, Jérémy Ohlmann,
Béatrice Treil, Renaud Treil

Conception graphique et mise en page :
Damien Verrier

Crédits photos :
Commune de Geudertheim ; Alfred Jung ; FCG ;
Marc Mauduit ; Denis Peter ; Bon-O-Bio

Courriel : mairie@geudertheim.fr

Tirage : 1 200 exemplaires
Imprimé par l'Imprimerie Parmentier
sur du papier Oxygen Pure Silk 100 % recyclé
Avril 2016 - Dépôt légal en cours



À QUOI DONC RESSEMBLE LA VIE DE NOS SAPEURS-POMPIERS ?

La section de Geudertheim-Bietlenheim compte un effectif de 20 sapeurs-pompiers volontaires. Elle se compose d'un officier, 2 sous-officiers et 17 hommes du rang sous le commandement de l'adjudant Nicolas Jousselin.

Avoir un personnel suffisant, pour fonctionner dans de bonnes conditions, est un casse-tête pour chaque chef de centre, aussi bien d'une section comme la nôtre que pour un centre d'intervention et de secours comme Brumath. Néanmoins l'arrivée récente de plusieurs jeunes sapeurs-pompiers, ainsi que des mutations, permettent d'assurer la relève des vétérans ayant raccroché leur casque.

Les missions sont diverses et variées : il y a bien sûr les incendies, les secours à personnes, les accidents de la circulation et les opérations diverses (fuite d'eau, nid de guêpes etc.). En 2015 nos pompiers ont réalisé 53 interventions sur Geudertheim, dont environ 70 % de secours à personne.

Pour optimiser les conditions de sécurité pour les victimes et pour eux-mêmes, ils suivent tout au long de l'année une FMPA (Formation au Maintien et Perfectionnement des Acquis), d'une quarantaine d'heures. Sans cette formation obligatoire, les personnels sont déclarés inaptes à l'opérationnel et ne peuvent plus intervenir avec leurs collègues.

Notre Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), est divisé en 3 entités : le groupement Centre (l'eurométropole), le groupement Sud, et le groupement Nord auquel nous appartenons. Les groupements sont divisés en compagnies, chacune regroupant plusieurs UT (Unité Territoriale). Une UT est composée d'un centre référent (Brumath pour nous) et de plusieurs sections.

Le fait d'appartenir à une UT permet aux pompiers de faire des gardes au CIS (Centre d'Incendie et de Secours) de Brumath. La garde est présente entre 7 h et 19 h, elle est composée de sapeurs-pompiers volontaires et

professionnels. Au programme de cette journée : contrôle journalier et entretien des véhicules pour en assurer le bon fonctionnement, test du matériel, mais aussi entretien de la condition physique des personnels, manœuvres, instruction etc., le tout entrecoupé d'interventions (environ 2 000 pour l'année dernière).

Le rôle d'une section est de renforcer son centre référent. La proximité de notre commune avec Brumath a permis depuis un an à certains d'entre nous d'intégrer une équipe de Brumath. En clair une semaine par mois, c'est comme si nous habitons à Brumath, donc quand nous ne sommes pas au travail, nous devons être disponibles en cas d'intervention : imaginez la contrainte que cela implique. Voilà un petit aperçu du quotidien de nos soldats du feu. Il n'est jamais trop tard, si la flamme brûle en vous, n'hésitez plus, prenez contact avec nous, nous serons heureux de vous compter dans nos rangs.

**Contact : Nicolas Jousselin,
tél. : 06 63 11 15 74.**

LES NOUVEAUX ARRIVANTS



Depuis quelques années est organisée par la commune une réception en l'honneur des nouveaux citoyens et citoyennes de Geudertheim. L'édition 2016 s'est déroulée le 10 janvier. Avec 65 départs pour 170 arrivées, le solde migratoire positif comble de bonheur le maire Pierre Gross, qui constate la progression régulière du nombre d'habitants. Il fait valoir, en présence des élus locaux, du maire honoraire Erwin Fessmann, de l'adjoint honoraire Jean Hamm et des différents responsables d'associations, le travail réalisé pour que le village garde son authenticité et son dynamisme. Il souhaite la bienvenue à ces nouveaux arrivants qui ont répondu nombreux à son invitation, et relève avec plaisir que parmi eux figurent d'anciens Geudertheimois revenus au village. Au travers de la sympathique vidéoprojection présentant les atouts de Geudertheim, « très bien situé à quelques kilomètres de Strasbourg et des différents grands axes routiers », et sa vie associative très active, il espère amener ces nouveaux habitants à trouver le chemin d'une rapide intégration pour le bien de la communauté villageoise tout entière.

ADJUDICATION DE BOIS



Le 19 janvier s'est déroulée la mise aux enchères de lots de bois de notre forêt communale. 54 lots, représentant environ 564 m³ de bois situés principalement dans les parcelles 15, 18 et 19, ont été proposés à la vente. La frénésie des années passées n'était pas au rendez-vous. Plusieurs raisons à cela : les hivers plus doux, la baisse du cours du pétrole, le peu d'intérêt des lots proposés. La recette de cette adjudication s'élève à 10 050 €, pour une dépense prévisionnelle de 12 000 € et 8 lots qui n'ont pas trouvé preneur. Compensation toutefois cette année, plusieurs lots étaient vendus sur pied, les invendus ne générant de ce fait pas de perte de bois coupé. Les acheteurs ont jusqu'au 30 avril 2016 pour enlever leur bois. Au vu du résultat de cette vente, de l'état général de la forêt et des recettes prévisionnelles futures, le conseil municipal, dans sa séance du 29 janvier 2016, a décidé de ne pas valider les coupes proposées par l'ONF pour l'année 2016. La commission Forêt a été chargée d'établir un bilan général de la situation avec l'ONF pour élaborer des propositions au conseil municipal concernant les choix de gestion sylvicoles et la programmation des coupes.

BRÈVES DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 janvier 2016

1) Le Conseil municipal a émis un avis favorable au projet d'aménagement pluriannuel de la forêt communale (2016-2035) établi par l'Office National des Forêts. Ce projet comprend un diagnostic de la forêt et de son environnement, la définition d'objectifs et un programme d'actions sur le moyen terme.

2) Le Conseil municipal octroie une subvention globale de 400 € pour 16 élèves de Geudertheim participant à un stage de voile organisé par le collège Baldung Grien de Hoerd. t.

Séance du 26 février 2016

1) La Ligue contre le cancer et la commune de Geudertheim se sont rapprochées pour convenir des modalités de mise en œuvre de l'opération *Espace sans Tabac* avec l'établissement d'une convention de partenariat.

2) Le Conseil municipal charge M. le Maire de solliciter dotations, subventions et participations auprès des différentes instances dans le cadre des travaux d'investissement 2016, à savoir :

- * aménagement des combles pour la mise en valeur des archives communales et leur stockage dans des conditions optimales ;
- * travaux d'étanchéité et de rénovation thermique à l'école maternelle ;
- * travaux portant sur l'acoustique, le chauffage et l'isolation de la salle polyvalente ;
- * travaux de mise aux normes, d'accessibilité et d'éclairage extérieur du parking au bâtiment du *Waldeck* ;
- * travaux de rénovation de l'éclairage public.

DIVERS TRAVAUX D'HIVER

Après la période estivale qui nécessite de consacrer de nombreuses heures de travail à l'arrosage et l'entretien des espaces verts, lorsque la nature semble endormie, la priorité peut être donnée à d'autres travaux communaux.

19 luminaires ont été remplacés rue du Château d'Eau, place de l'Église, rue des Petits Champs, au croisement de la rue du Pres-



bytère et du Général de Gaulle ainsi qu'en zone artisanale, dont une au stade. La salle *Ulrich*, à l'étage de la maison de la culture, a été entièrement rénovée. Les murs ont été peints d'une couleur grise lumineuse et les dalles de moquette du plancher ont été remplacées par des lames en PVC clipsables assorties aux murs. Cela est du plus bel effet. Tous les accessoires servant de décor pour le fleurissement, tels que les 16 bacs en bois, l'ancienne pompe à incendie restaurée par Rémy Zinck, les différents pressoirs etc., ont été remis en état et traités avec une peinture

de protection. Et il y a plein de petits travaux que l'on ne peut imaginer. Vraiment, les ouvriers communaux ne s'ennuient pas !



POUR LA 3^e FLEUR

Cette année, la commune peut s'inscrire au concours national des villes et villages fleuris pour tenter d'obtenir sa 3^e fleur. La constitution du dossier de candidature pour la visite du jury, demandant du temps et de l'énergie, est toujours un moment d'anxiété au sein de l'équipe municipale. Le jury visitant brièvement plusieurs communes sur une même journée, il faut monter un dossier qui lui permette d'anticiper son travail d'évaluation.



Ce document, illustré de photos qui présentent la trame végétale à différentes saisons de l'année, met en avant le patrimoine végétal de la commune et explique la démarche du fleurissement. Un bon dossier et l'accueil chaleureux du jury ne suffisent pas pour décrocher ce classement. Le fleurissement doit être au rendez-vous, et ceci est l'affaire de tous : de la commune qui met les moyens pour embellir le village, des bénévoles et salariés qui imaginent, composent, plantent, entretiennent et arrosent jardinières et plates-bandes, des habitants qui fleurissent leur propriété, et de l'ensemble des administrés qui soutiennent ces efforts et qui les respectent. De plus cette année, la *Musique paysanne* fête ses 180 ans et la commission Aménagement et fleurissement la mettra à l'honneur en confectionnant des instruments de musique qui orneront les parterres fleuris. Cette dernière fait appel à votre imagination et à vos dons artistiques. La commune compte sur l'implication de tous pour décrocher une 3^e fleur.

NUIT DE LA THERMOGRAPHIE

Nuit de la thermographie

Une dizaine de Geudertheimois a assisté à la soirée de la rénovation énergétique des logements le 10 février dans la salle des mariages de la mairie. Élie Selle, thermicien de l'association *Alter Alsace Energies*, a d'abord présenté les points faibles dans l'isolation d'une maison, puis la démarche à suivre dans l'enchaînement des travaux de rénovation, et enfin les aides techniques et financières disponibles.

Muni d'une caméra thermique, permettant de visualiser les défauts d'isolation mais pas de quantifier les déperditions de chaleur, il a emmené le petit groupe devant plusieurs maisons du village. Tout le monde a fait le même constat : beaucoup de zones rouges révélatrices d'une isolation non homogène ou absente.

Quels points faibles ?

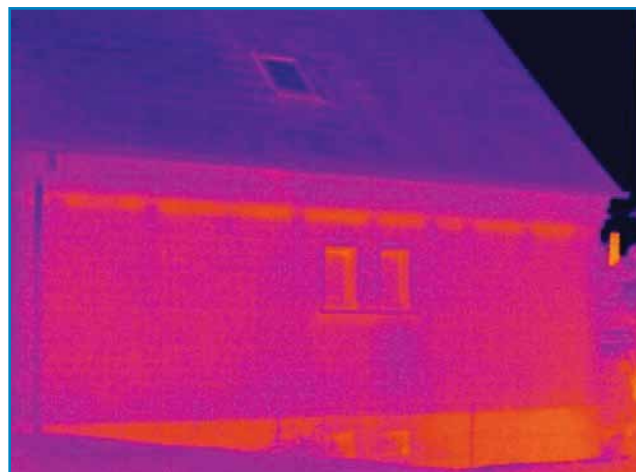
Chaque bâtiment aura ses spécificités, selon son année et son type de construction et les travaux qui ont pu y être effectués depuis. Cependant, pour un bâtiment pas ou faiblement isolé, les principales sources de déperditions sont les suivantes : la toiture (25 à 35 %), les murs (20 à 25 %), une ventilation manuelle à laquelle s'ajoute les défauts d'étanchéité à l'air (20 à 25 %), les fenêtres (10 à 15 %). La démarche logique est d'aborder dans un premier temps les problèmes liés à l'enveloppe du bâtiment (isolation, étanchéité, ventilation) avant de se pencher sur le cas du système de chauffage. L'idéal étant la rénovation énergétique complète clés en main proposée par les différentes plateformes *Oktave* en Alsace (site : www.oktave.fr).

Quelles ressources ?

De nombreuses aides financières sont actuellement mobilisables pour réaliser la rénovation énergétique des logements, qu'elles proviennent de l'État, du département, de la région ou directement des professionnels.

Pour en savoir plus sur ces aides et obtenir des conseils techniques gratuits, indépendants et personnalisés, plusieurs personnes ou ressources sont disponibles sur le territoire :

- L'*Espace Info Energie* Nord Alsace (tél. 03 88 80 54 35) et Haguenau (tél. 03 88 06 59 53) ; permanence à la CCBZ sur rendez-vous tous les 3^e mercredis du mois de 9 h à 12 h (site : www.cc-basse-zorn.fr/FR/Preserver/Developpement-durable/Espace-Info-Energie.html) ;
- Le conseiller PIG *Rénov'habitat 67* pour les aides aux propriétaires à revenus modestes et aux propriétaires bailleurs (*Urba concept*, tél. 03 88 68 37 00, permanences dans différentes communes d'Alsace du Nord).



On remarque le pont thermique au niveau de la dalle des combles ainsi que l'absence d'isolation au sous-sol.



On remarque la présence de radiateur sous la fenêtre.



Exemple de maison avec isolation extérieure ; pas de pont thermique au niveau des dalles.

ATELIER DE BILINGUISME



La communauté de communes de la Basse-Zorn (CCBZ) a été sélectionnée en 2015, par la région Alsace et l'Office pour la Langue et la Culture d'Alsace (OLCA), comme territoire pilote pour le développement de l'alsacien dans ses structures petite enfance et jeunesse. Ainsi, des actions en alsacien ont été mises en place auprès du jeune public dans différentes communes.

C'est dans ce cadre que, depuis janvier 2016, les *Loustics* bénéficient d'une intervention mensuelle de Martine Schwartz, bénévole dialectophone, et Patricia Paulen, animatrice principale du périscolaire, qui animent comptines et petites histoires en alsacien avec l'aide d'un imagier français-alsacien des *Éditions Aedis*. Pour travailler la prononciation, les enfants sont invités à répéter à tour de rôle. Chaque participant choisit trois cartes et les présente au reste du groupe. Chacun dispose d'une pochette avec tous les supports utilisés pendant les séances (mises à jour selon la thématique abordée). Aux prochaines vacances, cette pochette sera remise aux enfants afin qu'ils partagent leurs connaissances avec leur famille. La première thématique porte sur les aliments. Comptine et jeux de doigts (*Kinderreimle ùn Fingerspieler*) closent chaque intervention. Un spectacle viendra compléter l'ensemble.

Par ailleurs, les élèves de CP des communes de la Basse-Zorn se voient remettre un ouvrage trilingue (français-allemand-alsacien) et les heureux parents de nouveau-nés reçoivent un « kit naissance » conçu par l'OLCA et un arbre sera planté dans la forêt de la commune de chaque enfant.



Des actions complémentaires sont en cours de réflexion. Les personnes intéressées par l'expérience et souhaitant participer au dispositif peuvent se manifester à la CCBZ auprès de Marie-France Dufils, qui en est l'animatrice.

Contact : Plate-forme Petite Enfance, Marie-France Dufils.

Tél. 06 79 17 27 13, courriel : marie-france-dufils@cc-basse-zorn.fr

LE RECENSEMENT VÉCU PAR UN AGENT RECENSEUR

J'ai effectué le recensement à Geudertheim du 21 janvier au 21 février 2016, consistant en deux formations, une tournée de reconnaissance et un mois complet de tournée de recensement. Mon secteur (*lotissement Coteau du soleil*) était relativement confortable car il comprenait beaucoup d'habitations individuelles accessibles avec sonnettes et peu de vieux bâtiments, pour certains modifiés en appartements.

Les deux premières semaines sont très intenses car la distribution des formulaires doit être réalisée dans un maximum de logements. Puis il faut effectuer un deuxième passage dès que possible pour les récupérer chez les personnes qui ne les complètent pas sur internet, ou qui ne se proposent pas gentiment de les déposer en mairie.

Malheureusement, un seul passage ne suffit pas toujours, car bien que je tournais le soir après mon travail ou le samedi, les habitants n'étaient pas toujours présents. J'ai aussi été contrainte de relancer plusieurs fois ceux qui promettaient de compléter sur internet.

Certains occupants ont été antipathiques et incompréhensifs, ils ne se sentaient pas concernés, claquaient la fenêtre ou la porte au nez, une attitude décourageante et dégradante. En revanche, j'ai rencontré des personnes extrêmement gentilles et accueillantes avec qui j'ai eu de longues et cordiales discussions.

Les dernières semaines sont moins chargées, il s'agit juste de relancer et de récupérer les derniers formulaires. Pour un bon suivi, un point a été fait régulièrement avec la directrice générale des services à la mairie, qui nous aidait pour les cas les plus complexes. C'est un soulagement de constater que le carnet de tournée se remplit. Aussitôt le district terminé, une réunion de bilan a été effectuée pour clore le dossier.

Je trouve que c'est une période délicate pour effectuer le recensement. La pluie, le froid, la nuit... il serait peut-être plus judicieux de le décaler en avril par exemple, les habitants seraient sans doute bien plus réceptifs.

COMMÉMORATION D'ANCIENS COMBATTANTS



Notre commune a été choisie cette année par la section du canton de Brumath de la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Afrique du Nord (FNACA) pour célébrer le 54^e anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie, le 19 mars 1962, au lendemain des accords d'Évian. Des membres du conseil municipal ont participé à la cérémonie, aux côtés d'une trentaine d'anciens combattants. Le message de Jean-Marc Todeschini, secrétaire d'État chargé des Anciens combattants et de la Mémoire, lu par le maire Pierre Gross, rappelait que le gouvernement, en renfort des militaires de carrière, avait décidé d'envoyer en Algérie près d'un million et demi de conscrits. Vingt-cinq mille y ont laissé leur vie. Après un dépôt de gerbe sur le monument aux morts, la sonnerie *Aux Morts* et l'hymne national entonné, le président de la section Bernard Felten, accompagné du représentant local Jacques Weber, a remis la croix du combattant pour les opérations de guerre en Algérie aux Geudertheimois Charles Faullimel et Michel Guillaume. La commémoration s'est achevée autour du verre de l'amitié.

GILETS JAUNES



La communauté de communes de la Basse-Zorn a mis en place depuis plusieurs années une politique de prévention routière basée sur l'intervention de Stephan Payen, son animateur spécialisé, dans les écoles primaires et maternelles, et couronnée par un concours annuel permettant aux

meilleurs éléments de se distinguer au niveau départemental. Le vendredi 26 février 2016 à 15 h, elle a complété son action avec la remise de gilets jaunes aux élèves de CP, CE1 et CE2 en présence du maire Pierre Gross. Les enfants sont conviés à revêtir ce vêtement garni de bandes fluorescentes pour leurs trajets quotidiens à l'école. L'animateur sécurité routière de la Basse-Zorn leur a également remis une plaquette de prévention routière.

- ➔ 12 avril 2016
**Don du sang
AGCLS S'Mehlrad**
- ➔ 29 avril 2016
Séance du Conseil municipal
- ➔ 30 avril 2016
**Assemblée générale
Fédération des chasseurs
du Bas-Rhin**
- ■ ■
- ➔ 30 avril - 1^{er} mai 2016
Repas des asperges - FCG
- ➔ 8 mai 2016
Marché aux fleurs
- ➔ 10 mai 2016
Réunion publique annuelle
- ➔ 20-21 mai 2016
**Demi-journées
plantation - fleurissement**
- ➔ 21 mai 2016
**Marche populaire
AGCLS s'Mehlrad**
- ➔ 27 mai 2016
Séance du Conseil municipal
- ➔ 28 mai 2016
**40^e anniversaire
Amicale pongiste**
- ■ ■
- ➔ 4 juin 2016
**Tournoi de badminton
AGCLS s'Mehlrad**
- ➔ 5 juin 2016
**Concours de pêche
Étang Zornmatt**
- ➔ 11 juin 2016
• **Euro 2016 - GB-Team**
• **Repas caritatif - AES Alsace
10^e anniversaire**
- ➔ 24 juin 2016
Kermesse scolaire
- ➔ 25-26 juin 2016
Tournoi intersociétés - FCG
- ➔ 29 juin 2016
**Tartes flambées
pour les seniors au Waldeck**
- ■ ■
- ➔ 1^{er} juillet 2016
• **Exposition du périscolaire**
• **Séance du Conseil municipal**

OPÉRATION WIENOCHTSBREDLE

Anisbredele, Brunslie, Linzer, Spritz, Leckerli, Gingerli, Pumpernickel, Butterbredele, Schwowebredele, Zimtsterne, Himbereschnitt, Nussebredele, Kokosbredele, etc.

Quésaco ? Ce sont les traditionnels petits gâteaux de Noël, dont certains sont fabriqués par la troupe de pâtisseries amateurs de l'association AGCLS s'Mehlrاد, lors de leur week-end « *Bredle* de la solidarité », qui a lieu tous les ans depuis plus de 25 ans. Le but de cette opération : soutenir financièrement des associations ou des personnes en situation de handicap.

Renforcés comme toujours par un grand nombre de bénévoles du village et des environs, ils se sont retrouvés du 19 au 21 novembre 2015 dans les cuisines de la salle polyvalente de Geudertheim, mise à disposition par la mairie. Au total, les matières premières récoltées auprès des généreux donateurs de la commune et des alentours ont permis la confection de plus de 850 paquets de *bredle*, vendus sur commande avant même qu'ils ne soient secs !

Grâce à cette vente et aux dons en espèces, l'association AGCLS s'Mehlrاد a récolté la somme de 5 230 €, partagée entre l'association *Pierre Clément* et le Service d'Insertion Scolaire Et Sociale (SISES).



Remise du chèque à l'association Pierre Clément

Le SISES, géré par l'association AAPEI, s'occupe d'enfants avec déficience intellectuelle et d'enfants autistes. L'argent servira à un projet d'équithérapie (prise en charge thérapeutique, qui utilise le cheval comme partenaire afin d'atteindre des objectifs fixés par la thérapeute) au profit de 5 enfants de la



Remise du chèque au Service d'Insertion Scolaire Et Sociale (SISES)

Région. La remise des chèques s'est effectuée le samedi 6 février 2016 en présence des représentants des deux structures, de Pierre Gross, maire de Geudertheim, et des membres de l'association s'Mehlrاد. Cette petite réception, suivie du verre de l'amitié, a permis à tout le monde de passer un très beau moment. Le comité de l'AGCLS s'Mehlrاد remercie les donateurs, les bénévoles, ses membres qui ont répondu présent, les clients qui lui ont fait confiance, et vous donne rendez-vous en novembre 2016 pour une nouvelle opération *Winochtsbredle*.

APPEL AUX DONS !

La seconde collecte de sang de l'année aura lieu mardi 12 avril à la salle polyvalente de Geudertheim de 17 h 30 à 20 h 30.

Les malades, leurs familles, les médecins, les infirmiers qui tentent de sauver des vies comptent sur nous.

Ce don vous permettra, outre la satisfaction d'avoir aidé (peut-être sauvé) votre prochain, de déguster de délicieuses tartes flambées préparées par l'AGCLS s'Mehlrاد.



La première collecte de 2016 a attiré 34 donneurs... L'AGCLS s'Mehlrاد est certaine que les habitants de Geudertheim peuvent mieux faire et souhaite que vous le prouviez ! Alors venez nombreux !

Pour rappel, et enregistrement dans vos agendas, sur *Facebook, Google, Twitter, Outlook* ou autres petits calendriers, deux autres collectes auront lieu cette année les 28 juin et 4 octobre.

Quel que soit votre groupe sanguin, votre don est utile. Par avance un GRAND MERCI aux donneurs et aux futurs donneurs.

AVEC UNE ROUE, ON PEUT ALLER TRÈS LOIN !



C'est à l'âge de 6 ans que Juliette et Lucie Lobstein ont donné leurs premiers coups de pédales et parcouru leurs premiers mètres en monocycle. L'apprentissage demande de la persévérance pour se remettre en selle quand on tombe. La taille des roues des monocycles varie de 12 à 24 pouces pour s'adapter aux âges et à toutes les disciplines : monobasket, freestyle, athlétisme, cross et bien d'autres.

Il y a 2 ans, Juliette et Lucie ont rejoint la section monocycle du club *Les Troubadours* à Brumath et ont pu y découvrir toutes ces disciplines. « Nous avons entraîné tous les dimanches soir », précise Juliette. Elles ont participé à leur première Coupe de France à Brumath en 2014 et, à la surprise de toute la famille, Juliette a reçu plusieurs titres de championne de France et sa petite sœur Lucie une belle première place à l'épreuve freestyle groupe junior.

Du 17 au 24 octobre 2015, les deux sœurs ont participé à la 11^e Coupe de France de monocycle à Scionzier (Haute-Savoie), une compétition axée sur la montagne. Le palmarès de Juliette s'est étoffé avec une 1^{re} place au 10 km standard benjamine, au 50 m à 1 pied, à la lenteur avant, au monobasket avec l'équipe Junior de son club, sans oublier une 2^e place au cross court (4 km), au 50 m à 1 pied toutes catégories féminines et enfin une 3^e place au 400 m, et à la descente facile. Lucie, a obtenu une belle 2^e place dans le challenge poussin organisé pour les plus jeunes. Les deux sœurs ont présenté un joli programme freestyle qui leur a valu une 2^e place en duo freestyle junior sur le thème des cow-boys.

« J'aime la compétition » précise Juliette, « Moi aussi » s'empresse de dire Lucie. À tel point que ces deux championnes se rendront à la Coupe du Monde organisée cet été en Espagne. Elles apprécient la richesse des disciplines en monocycle et la bonne ambiance que cette activité génère. « Avec la pratique, on progresse, on peut proposer des figures plus compliquées et on en invente ».

Avis aux amatrices ou amateurs et bonne chance à Juliette et Lucie pour la Coupe du Monde.

JOURNÉE CITOYENNE : L'AFFAIRE DE TOUS !

Tous les ans à la même époque, un appel aux bénévoles est lancé par l'AAPPMA de Geudertheim pour un grand « nettoyage de printemps ». Il a eu lieu le 2 avril et les bénévoles sont venus nombreux. Voici le sentiment d'un participant :

« Que de débris accumulés sur les bas-côtés des routes, jetés avec désinvolture par les occupants des véhicules ! Contenants vides, mégots, mouchoirs en papier etc. Leurs propriétaires n'auraient-ils pas pu, en bon citoyen, les conserver jusqu'à chez eux pour les mettre dans leur poubelle ? De même pour les promeneurs qui laissent le parcours « ludisme et équilibre vital » jonché de toutes sortes d'immondices, parfois à quelques mètres d'une poubelle, près des agrès ou des parkings ! Quelle est la leçon de civisme donnée aux enfants qui les accompagnent ? Et que dire du sans-gêne de ceux qui déchargent leurs déchets de chantier le long des routes, ou dans les chemins forestiers, risquant de provoquer la mort des animaux qui les ingurgitent ? Tout cela est bien triste, mais je suis fier de mon action, d'avoir peut-être réveillé des consciences et redonné un aspect propre à notre environnement ».



Pour combien de temps ? Voilà la question que se sont posée bon nombre de bénévoles lors du repas servi dans le cadre bucolique du club-house. Tous ont exprimé l'envie de revenir l'année prochaine, mais il incombe à tous de respecter, et de faire respecter, le travail réalisé pour préserver Dame Nature.

Culture dialectale



Min Geyderthe

*A Wunsch : hoffentli wursch dü elsassisch rede
A so läng wie 's Wààser d'Zorn no leuift !*

Mon Geudertheim

Un souhait : puisses-tu parler alsacien
Aussi longtemps que coulera la Zorn !

B'sorje met Hüsmettel / Des remèdes de grand-mère

Freijer, uf'm Loend, en de Zite, wie 's numme pràktisch eener Dokter, eener Zohnorzt un eini Pharmacie em Kànton het g'een, het m'r sech d'heem met Hüsmettel b'sorit. Met üràliti Heel-Rezapter.

D'aeltere Generàtion hon fescht àn d'Heel-Künscht vom Schnàps, vun de worm Melich, vun de heisse Grumbeere un vun de Schrapf-Hernle gleuibt. Nochstehend ver Beispieler.

Autrefois, à la campagne, à l'époque où il n'y avait pratiquement qu'un seul médecin, un seul dentiste et une seule pharmacie par canton, il fallait soigner les petits et parfois gros bobos à domicile. Selon des remèdes de médecine traditionnelle. Les anciens croyaient dur comme fer aux vertus du *schnaps*, du lait chaud, des pommes de terre et des ventouses. Quatre exemples.

Zehnweh : Schnaps

A Schnaps-Limpel het m'r uf de krànk Zohn geleijt, bes d'Schmarze verfleuije gewan sen, oder bes de Pàtiant engschlofe gewan esch...

Mal de dent : du schnaps

Une rage de dent se soignait avec de l'ouate imbibée de *schnaps*, jusqu'à ce que le patient s'endorme...

A Kescht : freschi un wormi Geise-Melich

Noch'ere Kescht, fresch gemolige Geisemelich trenke un nit enger de Geisbock leje...

Gueule de bois : du lait de chèvre frais chaud

Pour se remettre d'aplomb, très vite, au petit matin, d'une bonne cuite : boire du lait frais et chaud... sous la chèvre.

Lunge-Entzündung : heissi Grumbeere

Heissi Gschweldi en d'Swaale engweckle un uf d'Bruscht leije. De Pàtiant kommt en 's Schwetze un d'Weh gehn zeruck.

Bronchite : des pommes de terre chaudes

Des pommes de terre en robe des champs brûlantes, enveloppées dans plusieurs serviettes, étaient placées sur la poitrine. Le patient suait à grosses gouttes et le mal s'atténuait.

Krizweh : Schrapf-Hernle

Schrapfhernle sen schon vun de Aegypter un de Chinese ongewandt wore, vor mehreri teusichi Johre. Un sen bie uns en jedem Hüs gewan. A Steckel Wàtt esch ongezunge wore (dàss d'Luft rüsgeht), en d'Schrapfhernele geleijt wore, de uf de Buckel g'setzt wore sen. Fer Krizweh, Haxeschuss un oenderi Reckeschmarze ze heele. D'Hüt esch rot ong'schwolle, 's Bluet esch en's Wàlle komme un d'Schmarze sen gelindert gewan.

Mal de dos : des ventouses médicales

Déjà utilisées par les Égyptiens et les Chinois, il y a plusieurs millénaires, les ventouses médicales étaient dans toutes les maisons, prêtes à être appliquées sur le dos pour guérir toutes sortes de maux : lumbago, douleurs dorsales, etc. Un morceau d'ouate était enflammé pour créer le vide dans la ventouse. Il se formait des boursoufflures rouges, censées améliorer la circulation sanguine et calmer les douleurs musculaires.

LOTO BINGO AU FCG



Le Football-Club de Geudertheim (FCG) a organisé le 13 mars un loto bingo, animé par le célèbre James Bund, qui a attiré environ 400 personnes dans une superbe ambiance. James est arrivé habillé en ouvrier sur l'air *Le travail c'est la santé* ; l'après-midi festif était lancé.

Les plus chanceux ont pu repartir avec un bon de voyage de 400 €, un téléviseur 120 cm ou un ordinateur portable. De nombreux bons d'achat ont été distribués. Le loto a remporté un franc succès. Dès à présent, le FCG vous invite à réserver le dimanche 2 octobre 2016 pour la prochaine édition du loto.

Pendant que le comité était sur le pont pour le loto, les joueurs de l'équipe première ont rempli leur mission en se qualifiant à Herrlisheim pour la demi-finale de la coupe *Crédit Mutuel*, qui se disputera le 24 avril prochain contre Drusenheim à domicile.



THÉÂTRE ALSACIEN SOLIDAIRE

L'association théâtrale des *Geyderther Wackes* a bouclé sa saison par une représentation supplémentaire de son grand succès *D'Schàndàrme vun St-Tropez en Geyderthe* (Les gendarmes de St-Tropez à Geudertheim), une adaptation très libre du célèbre film, en dialecte alsacien.

Le bénéfice de la soirée, qui a réuni près de 400 personnes, s'est élevé à 4 100 €, versés à l'association *Semeurs d'étoiles* du père Denis Ledogar, qui vient en aide à des enfants malades et à leurs familles. Son représentant Jean Gress, de Weyersheim, a chaleureusement remercié la troupe théâtrale et les spectateurs pour leur générosité.

Au total, les neuf représentations (quatre à Geudertheim, deux à Hoerdt et à Innenheim et une à Cronembourg) de cette saison ont drainé quelque 3 000 spectateurs, ravis de voir, entre autres, les rôles de Louis de Funès et de Michel Galabru interprétés pour la première fois en alsacien.



UN CHAPEAU POUR LA RANDO !



Après quelques années en septembre, la marche populaire internationale de nuit de Geudertheim est de retour au printemps. Organisée comme tous les ans par l'AGCLS s'Mehlrads, elle aura lieu le samedi 21 mai 2016. Les départs, donnés à la salle polyvalente de Geudertheim, s'échelonneront de 15 h à 20 h pour une distance d'environ 10 km sans difficulté particulière. Un parcours adapté accessible aux poussettes et personnes à mobilité réduite sera également proposé. Cette 27^e édition sera placée sous le signe du chapeau... En effet, au-delà de l'esthétique que présente un couvre-chef, un concours de chapeaux sera organisé, pour lequel les personnes coiffées des couvre-chefs les plus beaux, les plus originaux ou les plus drôles se verront récompensées.

Venez en groupe ! Des photos seront prises sur le parcours et seront projetées dans la salle sur grand écran. Elles pourront être récupérées sur clé USB ou autre support dont vous vous serez munis.

C'est bien connu, après l'effort, le réconfort. Dans la salle on trouvera tartes flambées (faites maison), petites collations et autres desserts réalisés par les membres de l'association.

Contact : Corinne Geissler au 03 88 59 38 83. Plus d'informations sur : www.geudertheim-agcls.com



CONCERT DU 180^e ANNIVERSAIRE



La Musique paysanne lors de son centenaire en août 1936



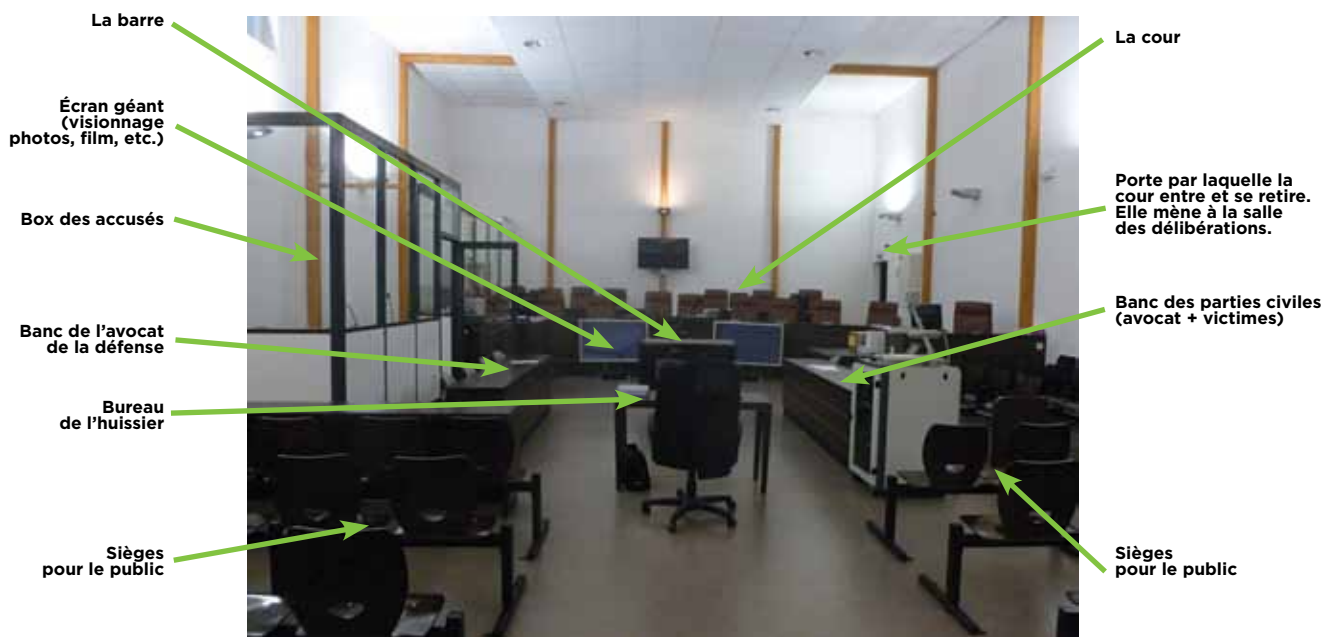
La Musique paysanne et le Groupe folklorique de Geudertheim ont fêté leurs 180 bougies à l'occasion de leur traditionnel dîner-concert annuel. Après le repas, bois et cuivres ont fait leur apparition sur scène. Un, deux, et le concert démarra sous la direction d'Édouard Riedinger, en poste depuis 2002. Dans l'allocution qui a suivi le premier morceau, le président Yves Ohlmann a retracé l'historique de la plus ancienne association musicale de la région. Jacques Roser, soldat de l'armée napoléonienne, avait fabriqué un violon durant sa captivité en Sibérie lors de la campagne de Russie en 1812. Il a été le fondateur de l'association bien plus tard, en 1836, et des membres de sa famille en ont assuré la présidence jusqu'en 1947.

La formation est réputée depuis bien longtemps : en 1886, elle a été chargée de l'animation musicale lors des festivités données à Strasbourg en l'honneur de l'empereur d'Allemagne Guillaume 1^{er} qui, pour la remercier, lui a offert une coupe d'argent sur laquelle sont gravés la date de l'événement, le nom de notre commune, et l'effigie de différentes têtes couronnées d'Europe. Yves Ohlmann a également rendu hommage à la famille Henches, qui compte des membres actifs depuis au moins cinq générations, dont trois au poste de directeur. Il a présenté les membres du comité qui gèrent l'association tout au long de l'année, organisant notamment la vingtaine de représentations annuelles. Dans la seconde

partie du concert, après une pièce autour de musiques des films *James Bond*, place à la danse, avec les six couples du Groupe folklorique. Il s'est créé à une date inconnue, autour de 1900. Les danseurs ont interprété un pot-pourri déjà dansé à Shanghai en 2012, où ils avaient participé à un festival international de folklore. Le moment fort a été la première représentation publique des *Deux moulins de Geudertheim*, une danse chorégraphiée et mise en musique spécialement pour le groupe par Jean-Pierre Pulfermuller, animateur de danses bien connu dans le milieu du folklore alsacien. Jérémy Ohlmann en a fait l'orchestration. Le concert s'est terminé peu après minuit, avec les rappels du public enthousiaste.

ÊTRE JURÉ D'ASSISES : TÉMOIGNAGE D'UNE GEUDERTHEIMOISE

La salle d'audience



Il suffit d'un tirage au sort pour vivre une expérience intense et captivante : être juré d'assises, chercher à comprendre des individus accusés de meurtres, de viols, de braquages... À partir de la liste électorale, le maire de chaque commune tire au sort plusieurs personnes âgées entre 23 et 70 ans. Il avertit par courrier ces personnes, qui peuvent faire valoir des raisons d'être dispensées. Il faut, entre autres, avoir un casier judiciaire vierge. Le maire transmet ensuite la liste au greffe de la cour d'assises du département. Pour chaque session d'assises, à partir de la liste annuelle (environ 2 000 personnes) 35 jurés titulaires et 10 jurés suppléants sont tirés au sort pour former la liste de la session.

Lorsque j'ai eu le premier courrier de la mairie, je me suis posé beaucoup de questions : « Comment juger de manière neutre ? Comment faire face à ce qu'on peut entendre de sordide ? » Mais l'intérêt l'a emporté sur la peur. J'ai vraiment réalisé en recevant le deuxième courrier du tribunal qui était la convocation officielle à la prochaine session d'assises. Cette convocation précise la date et l'heure d'ouverture de la session, sa durée prévisible, le lieu où elle se tiendra, le nom des accusés, des victimes, des avocats, du président de la cour, de l'avocat général. Trois semaines avant le début de la session, j'ai eu un troisième courrier avec le résumé succinct de l'affaire. La session où j'étais inscrite allait durer 3 semaines et demie, six affaires y étaient prévues. J'avais déjà prévenu mon employeur de mon absence pour qu'il pourvoie à mon remplacement. Le juré n'est pas rémunéré, mais a droit à des indemnités compensatrices. On ne peut pas refuser d'être juré, sans motif légitime, sous peine d'une amende de 3 750 €. Si d'aventure on connaît l'accusé ou la victime, il faut le signaler au greffier et au président de la cour avant le début de l'audience.

Le premier jour de la session, tous les jurés tirés au sort sont venus au tribunal dès le matin. La présidente de la cour, pédagogue, a présenté le rôle de chacun, a remis une brochure détaillée et nous a passé un film explicatif. Un moment d'échange a suivi et les jurés ont pu poser toutes les questions par rapport au déroulement du procès. Une question commune : « Est-ce que l'accusé peut nous retrouver ? », étant donné qu'il entend nos noms et professions lorsqu'on est appelé. La réponse a été non. L'après-midi, nous avons visité la prison. C'était très intéressant et différent de ce qui est montré à la télévision. La prison est certes surpeuplée mais mieux tenue et plus calme que ce à quoi je m'attendais. À la première audience de chaque affaire, chacun des jurés de la liste est appelé par le greffier devant les avocats, la défense et les accusés. C'est assez troublant d'être tiré au sort devant les accusés où nos nom et prénom sont prononcés devant tout le monde. Le nom et numéro de juré est déposé successivement dans une urne. Le président de la cour d'assises procède ensuite à un ultime tirage au sort qui va déterminer les jurés constituant le jury. Ils sont au nombre de 6 en premier jugement ou 9 si c'est un appel, avec des jurés remplaçants si besoin. L'huissier place ensuite les jurés à un endroit précis, sans laisser le choix. Après avoir prêté serment, on entre dans le vif du sujet très vite et on a immédiatement pris les choses très à cœur.

Les jurés remplaçants doivent assister au procès, au cas où ils seraient amenés à remplacer un titulaire. On a le cœur qui bat très vite et on attend avec impatience le résultat, surtout si c'est une affaire où on aimerait être juré. J'ai pu assister à deux procès où j'ai été nommée juré titulaire pour l'un, suppléant pour l'autre, et récusée une fois. L'accusé ou son avocat peut récuser 4 jurés tirés au sort, l'avocat général peut en récuser 3. Les

jurés récusés ne participeront pas au jury et ne peuvent sortir de la salle que lorsque le président l'a dit. Plusieurs critères peuvent influencer selon l'affaire. Il ne faut pas s'en vexer. Quand ça arrive, on est soit soulagé, soit déçu d'être récusé en fonction de la dureté de l'affaire. J'ai aimé le côté « théâtral » du procès : le président habillé en rouge, avocats et assesseurs en noir et une sonnette qui retentit à chaque fois que la cour entre dans la salle. Vient enfin le procès où, avec les autres jurés, j'ai écouté avocat, témoin, victime et accusé pendant 2 jours. Je prenais des notes pour ne pas oublier des éléments de l'affaire et, si nous avions des questions à poser pendant l'audience, nous devions les noter sur un papier qui était remis au président de session. Nous devions être attentifs, concentrés et réactifs à toutes les interventions. Pendant celles-ci, nous devions rester imperturbables et impassibles envers l'accusé, les témoins et les victimes. Il ne faut jamais laisser deviner ce que nous pensons des différentes personnes ou témoignages que nous entendons, mais rester le plus impartial et objectif possible, ce qui n'est pas toujours évident.



Salle des délibérations

Le président décidait des moments de pause et les jurés se retrouvaient dans une salle à part (avec une grande table et de belles chaises). Nous en profitions pour décompresser et nous aérer. C'était également un moment d'échange de points de vue entre les jurés. À midi, nous mangions ensemble à l'extérieur du tribunal et des liens se sont créés entre certains jurés.

Arrive le jour où ont eu lieu les plaidoiries des avocats des différentes parties : l'accusation, la défense et l'avocat général. L'avocat de la défense retourne la situation, insinue en nous le doute, qui doit profiter à l'accusé. Tout est stratégie et tactique.

Pour les délibérations, nous nous sommes retirés dans notre salle. Pour nous elles ont duré environ 2 heures, mais c'est très variable. Étaient présents le président, les 2 assesseurs et les 6 jurés titulaires. Nous avons commencé par un tour de table, confronté nos points de vue, répondu à des questions pour lever la moindre zone d'ombre afin de pouvoir prendre notre décision dans les meilleures conditions. Tout s'est déroulé dans

une ambiance détendue et sans aucune pression. Nous avions tous une idée sur le verdict et la peine de prison à prononcer. Nous sommes passés au vote à bulletin secret : coupable ou non coupable. Nous avons dû répondre par oui ou non à plusieurs questions très précises concernant les accusés. Nous avons noté nos réponses sur un papier introduit ensuite dans une urne. À la fin du tour de table, le président, aidé du 1^{er} juré, a dépouillé le scrutin et a inscrit la réponse à la question sur son document officiel. La décision sur la culpabilité est prise à la majorité, 6 voix sur 9 en première instance, soit la moitié des votes plus un. Nous avons alors discuté des peines de prison, aidés des magistrats, puis voté à bulletin secret où chacun des jurés a inscrit sa peine sur un papier. Là aussi la décision est prise à la majorité, soit la moitié des voix plus une. Il arrive qu'il y ait plusieurs votes tant qu'il n'y a pas de décision commune. Ensuite le président sort de la salle avec notre jugement pour l'inscrire dans un document officiel. Tout ce qui se dit lors des délibérations doit rester secret, même après avoir cessé d'être juré.

La cour se réunit à nouveau et le président rend son jugement. À l'énoncé du verdict, nous devons rester neutres et ne montrer aucune émotion.

Je suis ravie de cette expérience très enrichissante et passionnante. C'est une aventure humaine qui nous plonge dans un autre monde. Je suis fière d'avoir représenté le peuple français et d'avoir accompli un acte civique. J'ai fait de belles rencontres et des amitiés se sont créées. Toutes les personnes que j'ai côtoyées, issues de différents milieux, ont apprécié ces instants et nous sommes sortis avec un regard neuf sur la justice et une admiration pour les personnes qui l'exercent quotidiennement. Nous avons pris au sérieux notre rôle même si nous ne sommes pas des professionnels. Après cette expérience unique de voir la justice de l'intérieur, je suis sortie enrichie, je regarde d'un autre œil les articles parlant d'affaires qui seront jugées. Aujourd'hui, je raisonne différemment : un crime n'est pas forcément égal à une peine, et je me pose plus de questions, comme si j'étais encore juré. Si je pouvais, je le referais sans hésiter. Demain, ce sera peut-être vous...



La geôle, où se tient l'accusé en attendant d'être amené dans le box en salle d'audience

MANIFESTATIONS DE L'AAPPMA

Le nouveau comité de l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA), constitué lors de la dernière assemblée générale en novembre 2015, a pris ses fonctions en début d'année 2016. Après le concours d'ouverture du 28 mars, suivi du concours à l'américaine du 3 avril, à l'étang *Sandgrub*, l'AAPPMA attend tous les mordus de la pêche à l'étang *Zornmatt* lors de son grand concours le 5 juin 2016 à 14 h, avec repas de midi sur place, et un autre concours de pêche à l'américaine, à la carpe cette fois ci, à une date précisée ultérieurement.

La vente des cartes de pêche à l'étang *Zornmatt* est encore possible le 1^{er} mai de 10 h à 11 h 30 et le 4 juin toute la journée. L'étang *Sandgrub* est ouvert tous les jours du 4 avril au 31 octobre, l'étang *Zornmatt* le sera du 3 juillet au 30 septembre tous les dimanches de 7 h à 18 h en continu.

Contact : Anthony Spindler, président. Tél. : 06 84 32 95 28, courriel : anthony.spindler@live.fr
Pour les cartes de pêche, tél. : 06 22 54 08 36.



De gauche à droite : Julien Sarlat, Patrick Muller, Jean-Philippe Roser, Anthony Spindler (Président), Alfred Waeffler (ancien président et Président d'honneur), Alexandre Brucker, Emmanuel Friedrich, Franckie Muhl et Joël Paulus. Absents : Pierre Kocher et Christian Piechota.

UNE CHAMPIONNE DE COURSE À PIED À GEUDERTHEIM

Les personnes fréquentant régulièrement le parcours de santé de Geudertheim ont sans doute déjà croisé ou se sont fait doubler par une coureuse que bien peu arriveraient à suivre. Cette athlète est Caroline El Himer, l'épouse de Driss



El Himer, double champion du monde militaire et quadruple champion d'Europe par équipe de cross-country, entre autres. Caroline n'a rien à envier à son illustre mari, son palmarès est aussi impressionnant. Mais atteindre un tel niveau ne s'est pas fait du jour au lendemain. Il est difficile de croire qu'enfant, Caroline n'était pas spécialement attirée par le sport avant que ses parents ne l'inscrivent, vers l'âge de 8 ans, au club d'athlétisme de Brumath avec quelques copines. Quelques années plus tard, elle commence la compétition, avec notamment le cross du collège de Hoerdt, qui n'était qu'une formalité. La Geudertheimoise continue à courir jusqu'à l'âge de 23-24 ans, en devenant notamment championne de France par équipe de cross, avant de faire une pause sportive. Et c'est 8 ans et deux fillettes plus tard que Caroline fait son retour, les baskets aux pieds. Ce qui au départ ne devait qu'être une petite remise en forme est rapidement devenu une véritable passion. Cette pause a été très bénéfique, car son niveau n'a jamais été aussi haut qu'actuellement. Bien que les distances de prédilection de l'athlète soient le 10 km sur route ou les 1 500 et 3 000 m steeple, la plus belle victoire de la « petite fille du village » est celle de la *Strasbourgeoise* de 2015, course de 5 000 m au profit de la *Ligue contre le cancer*. En plus d'avoir pu rompre le ruban de l'arrivée, c'est la cause défendue par cet événement qui a rendu la course, et la victoire, aussi belles. Geudertheim possède une championne au grand cœur ! Alors maintenant, tous à vos baskets, les beaux jours arrivent !

CARNAVAL DES ENFANTS



La PEEP (Parents d'Élèves de l'Enseignement Public) remercie très chaleureusement petits et grands d'avoir été aussi nombreux à son tout 1^{er} carnaval. Après une cavalcade agrémentée de confettis dans les rues du village, les enfants ont été accueillis par une maquilleuse, amusés par un clown et ses ballons, et se sont déhanchés sur la piste de danse grâce au super DJ. Ils ont tous revêtu leur plus beau costume pour être récompensés avec l'un des lots offerts par la PEEP. Un merci tout particulier au club d'haltérophilie pour le podium, qui a

permis de mettre en valeur les gagnants, et à la boulangerie Kucia pour la bonne baguette traditionnelle. La PEEP vous donne rendez-vous l'année prochaine !

En attendant, son action « ramassage de papier » continue, alors gardez vos vieux papiers. Le prochain ramassage aura lieu en juin, à une date fixée ultérieurement.

VISITE PASTORALE

Du 13 au 15 mai, la communauté de paroisses *Les Prairies de la Zorn*, regroupant les villages de Bietlenheim, Geudertheim, Hoerdts et Weyersheim, a l'honneur de recevoir Monseigneur Christian Kratz, évêque auxiliaire de Strasbourg. À cette occasion, plusieurs rencontres sur différents thèmes sont organisées dans les paroisses de Geudertheim, Hoerdts et Weyersheim. À la maison de retraite *La Solidarité* de Hoerdts, l'œcuménisme sera abordé avec les résidents. À Geudertheim, la parole sera donnée aux élus des quatre villages pour présenter leur commune et évoquer les relations avec les paroisses. À l'*Espace W* de Weyersheim aura lieu une rencontre d'échange libre avec l'évêque. Au cours de cette visite pastorale de trois jours, l'évêque rencontrera également l'équipe d'animation pastorale, le monde du travail, les acteurs de la liturgie, les conseils de fabrique, les enfants et les jeunes lors d'une messe, les confirmands du doyenné et tous les paroissiens qui le souhaitent. Venez, voyez... Partageons !



Anniversaires

La commune a l'habitude d'honorer ses aînés dès l'âge de 85 ans, puis tous les 5 ans suivants, et de fêter les noces d'or (50 ans), de diamant (60 ans), de palissandre (65 ans), et tous les 5 ans au-delà. Merci de bien vouloir signaler ces anniversaires remarquables en mairie.



Noces de diamant
3/02 Époux Georges Loser



Noces d'or
21/02 Époux Alfred Huckel



Noces d'or
4/02 Époux Claude Zinck



Marie Hamm • 85 ans



Charles Beyer • 90 ans



Caroline Schneider • 90 ans



Jacqueline Marquès • 85 ans



Joseph Huss • 85 ans



Georges Loser • 85 ans



Berthe Holz • 85 ans

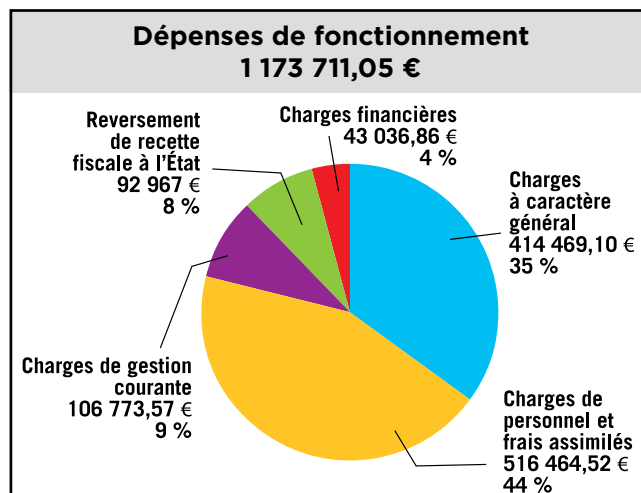
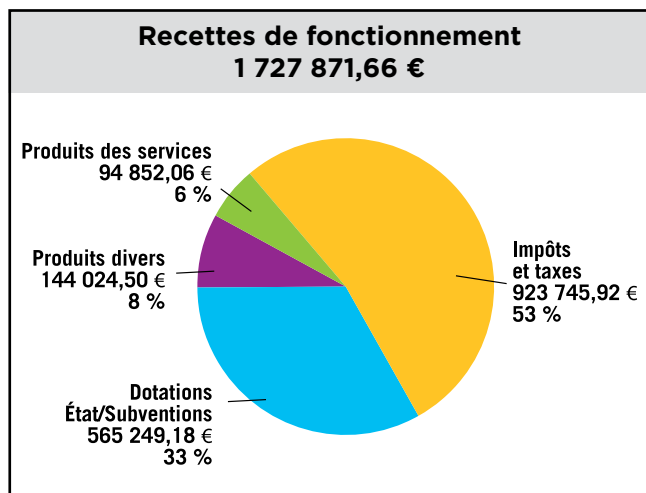


Catherine Gangloff • 90 ans

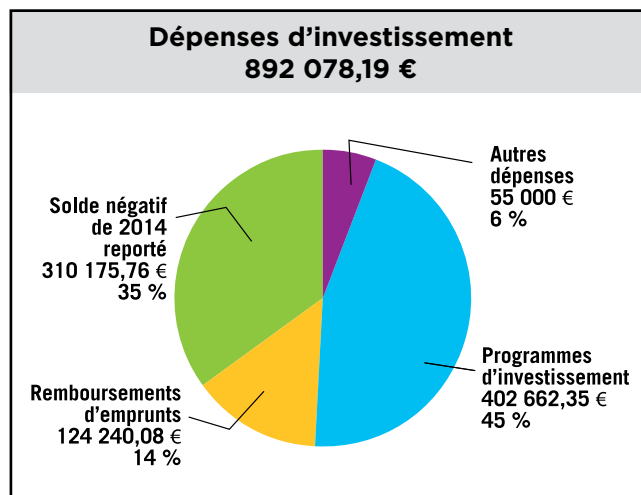
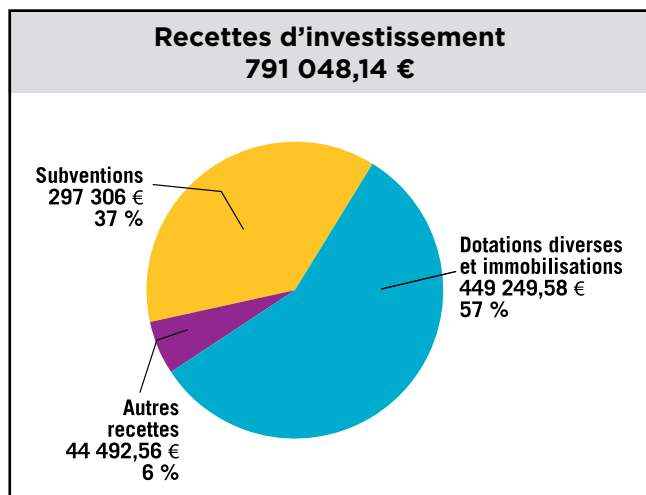
Les finances de notre commune

Le Compte Administratif et le Compte de Gestion 2015

Lors de sa séance du 18 mars 2016, le conseil municipal a adopté, par 16 voix pour et 1 abstention, le compte administratif 2015 de Geudertheim qui révèle un excédent global de 453 130,56 €. En y ajoutant l'excédent de 962 803,82 € de 2014, le résultat consolidé s'élève à 1 415 934,38 €, permettant d'envisager sereinement l'avenir. Il a également constaté la parfaite adéquation entre ce compte administratif et le compte de gestion établi par le trésorier général. Les années se suivent et ne se ressemblent pas forcément : si les investissements réalisés n'ont pas la même ampleur que ceux, exceptionnels, de 2014, 2015 n'a pas pour autant été une simple année de transition, comme en attestent les exemples ci-dessous.



Excédent de fonctionnement : 554 160,61 €



Déficit d'investissement : - 101 030,05 €

Résultat de l'exercice 2015 : 453 130,56 €

Excédent 2014 reporté (pour mémoire) : 962 803,82 €

Résultat cumulé : 1 415 934,38 €



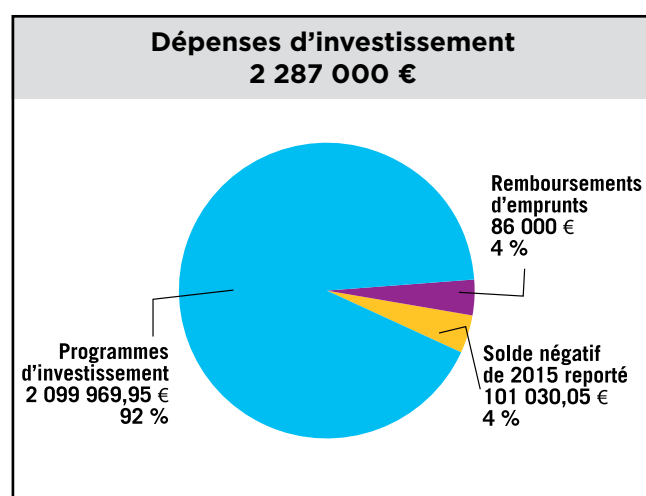
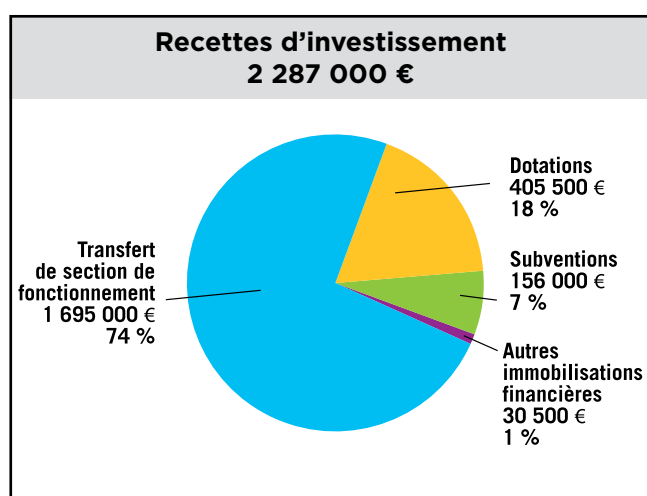
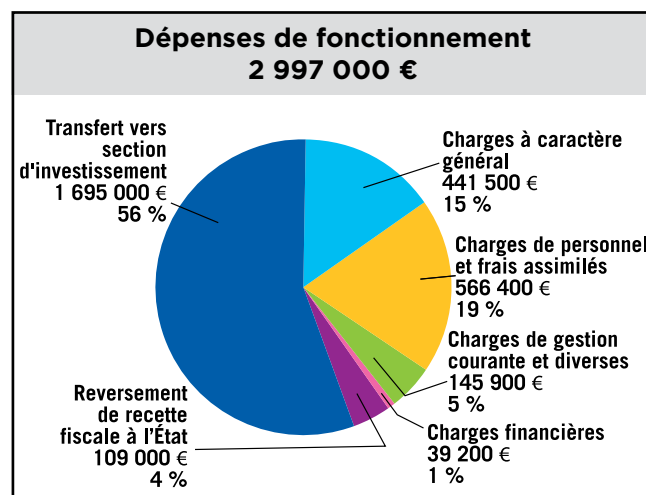
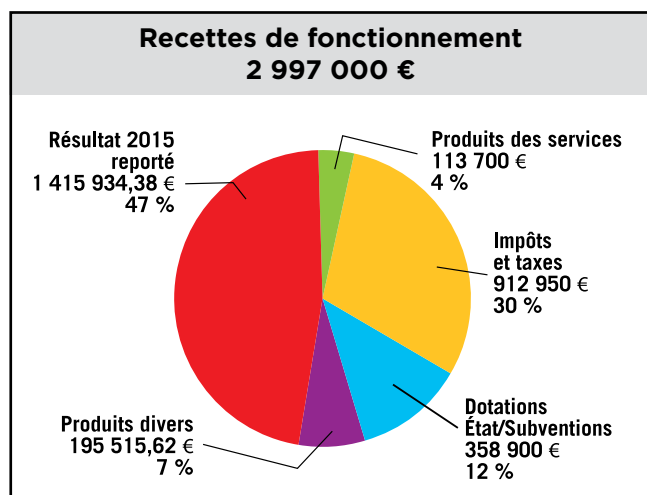
Quelques exemples de dépenses d'investissement pour 2015 :

• Waldeck (solde restructuration et équipement : vaisselle, mobilier)	179 942,00 €
• Création de locaux dédiés au service périscolaire	97 107,09 €
• École maternelle (toiture, étanchéité et mobilier)	23 626,98 €
• Éclairage public (solde des travaux route de Bietlenheim et remplacement de réverbères)	56 706,03 €
• Salle polyvalente (peinture, réfrigérateur)	8 573,04 €
• Tables et bancs de brasserie	3 933,00 €
• Équipement des services techniques (remorque, tondeuse)	5 580,68 €
• Vasques (fleurissement des lampadaires route de Bietlenheim)	2 892,06 €

Le Budget Primitif 2016

Le budget primitif 2016 a été préparé par les services administratifs et la commission Finances puis présenté le 18 mars 2016 au conseil municipal qui l'a approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

D'un montant de 2 997 000 € en section de fonctionnement et de 2 287 000 € en section d'investissement, ce budget doit composer avec une nouvelle baisse des aides de l'État. Il se veut néanmoins ambitieux tout en s'inscrivant dans une constante logique de rigueur et de saine gestion des deniers publics.



Quelques exemples de dépenses d'investissement prévues pour 2016 :

• Création d'archives municipales à la mairie	45 000 €
• Éclairage public	50 000 €
• Aménagement du parking <i>Waldeck</i> (pose d'enrobé)	50 000 €
• École maternelle (étanchéité et accessibilité PMR)	38 000 €
• École élémentaire (réfection d'une salle de classe)	8 000 €
• Travaux en forêt (plantations et grillage de protection)	10 000 €
• Salle polyvalente (remplacement de fenêtres de toit et de tables)	7 000 €

Les impôts directs

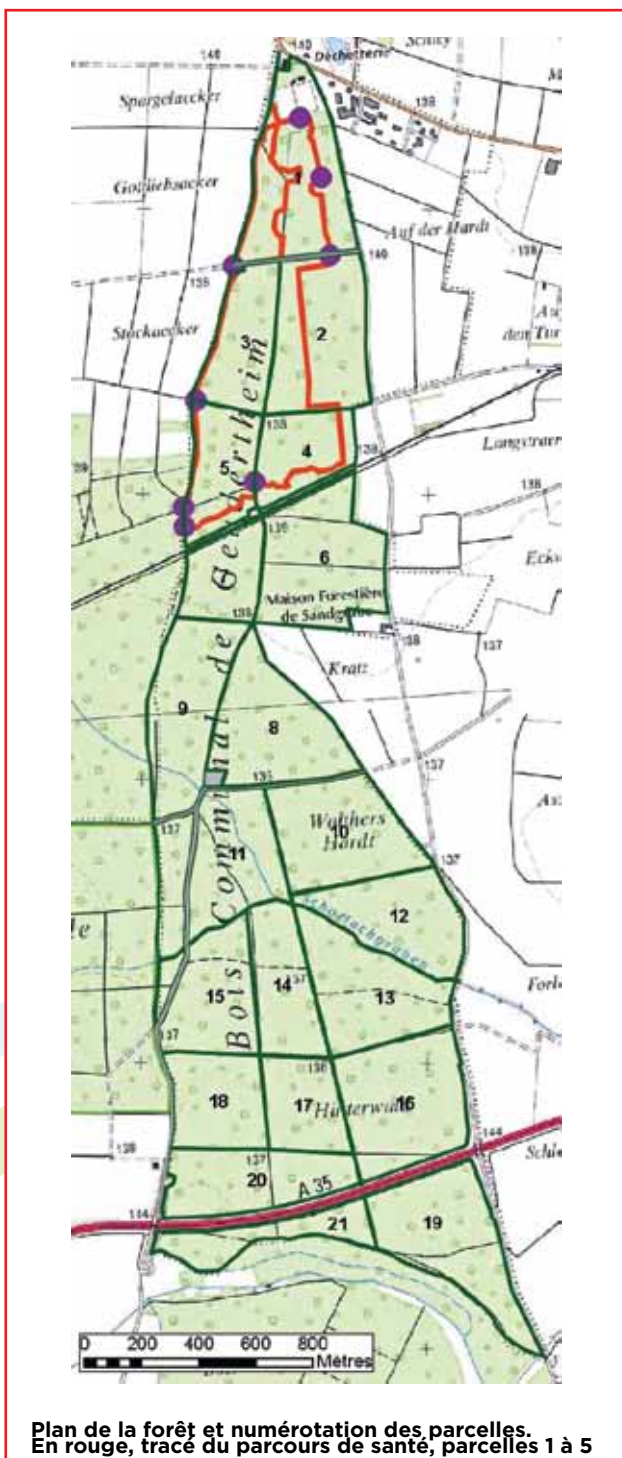
Même si la dotation globale de fonctionnement (DGF) allouée par l'État connaît une nouvelle baisse estimée à environ 24 000 €, soit 9 %, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de maintenir les taux des 3 taxes (Taxe foncière sur le bâti, taxe foncière sur le non bâti et taxe d'habitation) et de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) au niveau de ceux inchangés depuis 2012.

Les taux en résumé

CFE	17,35 %
Taxe sur le foncier bâti	7,24 %
Taxe sur le foncier non bâti	48,34 %
Taxe d'habitation	14,64 %

La forêt communale, poumon vert en convalescence

L'Office National des Forêts (ONF) propose à la commune de Geudertheim un projet d'aménagement de sa forêt sur une période de 20 ans, de 2016 à 2035. La forêt communale de Geudertheim couvre 295 ha et a été presque totalement anéantie par la tempête Lothar de 1999.



Plan de la forêt et numérotation des parcelles.
En rouge, tracé du parcours de santé, parcelles 1 à 5



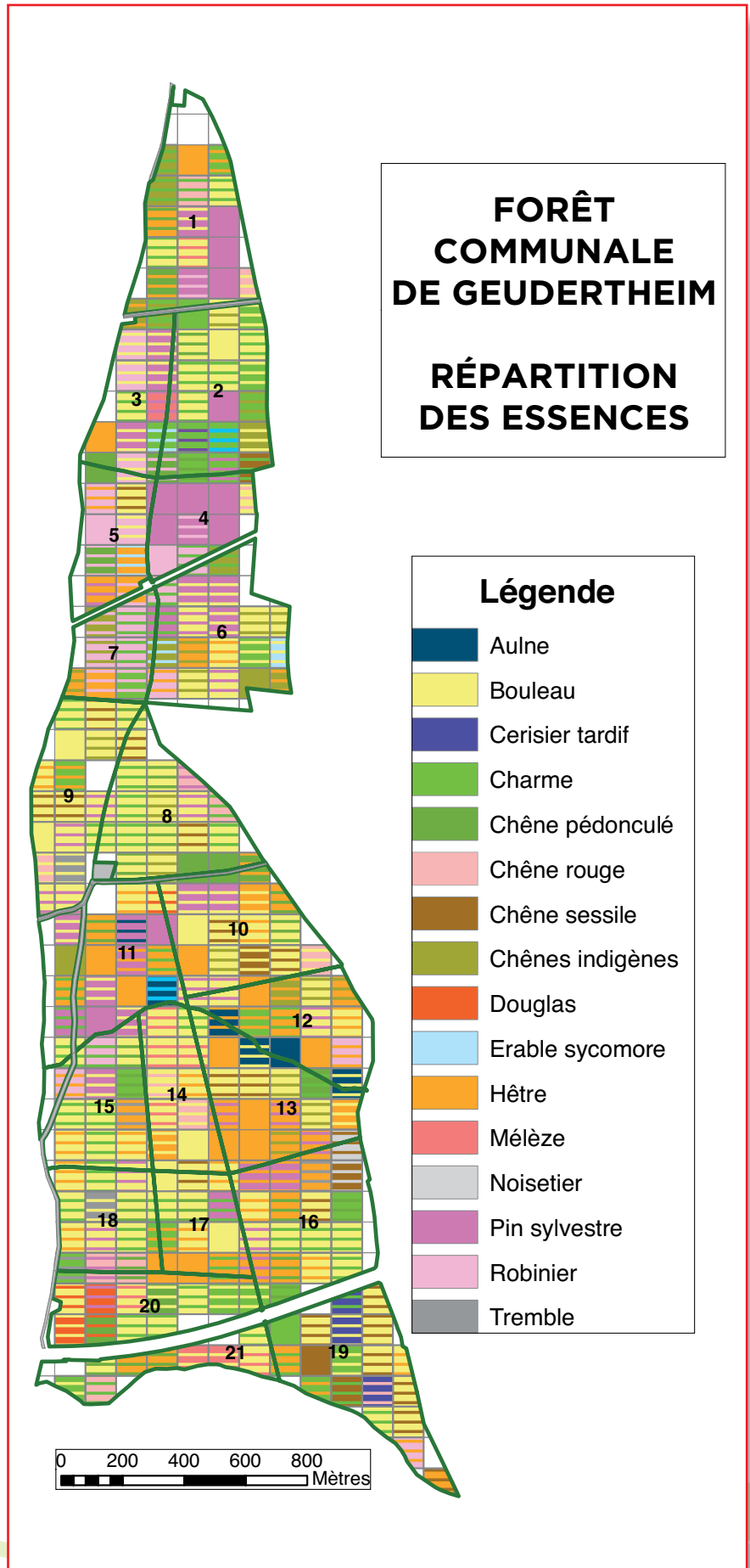
Plus de 84 % de la surface a été touchée à plus de 40 %, correspondant à une perte de 47 années de récolte et un programme annuel de travaux de reforestation estimé à 92 exercices. La forêt se compose aujourd'hui de 80 % de jeunes peuplements, seule la parcelle 13 conserve un maximum de peuplements adultes. Le bouleau représente à lui seul 30 % de la surface, suivi du hêtre pour 16 %, les chênes (pédonculés, indigènes, sessiles et rouges) pour 16 %, le pin sylvestre pour 12 % et le charme pour 11 %.

125 000 plants ont été mis en terre depuis 2002 sur plus de 190 ha, mais 50 % n'ont pas repris pour différentes raisons : les variations climatiques (gel tardif, sécheresse...), le gibier et la concurrence d'autres végétaux (bouleau, charme et cerisier).

Courant 2013, l'ONF a quadrillé la forêt en carrés de 100 m de côté (Cf. G'IM 23) pour permettre d'en dresser différentes cartes : répartition des essences, type de peuplements (gaulis, perchis, petit bois, bois moyen, gros bois) et types de sols (acide, neutre, calcique, humide, drainé...). Ceci a permis d'établir des propositions d'aménagement de la forêt en termes de gestion, de choix d'orientation, d'objectifs de renouvellement et de programmes d'actions. L'assiette foncière du terrain de sport en parcelle 1 a été distraite du régime forestier.

Les choix retenus par la commune sont de poursuivre l'entretien pour favoriser la reforestation, de retarder l'exploitation des gros bois, d'accompagner et de protéger le renouvellement naturel, de classer les parcelles 1 à 5 en site d'intérêt paysager (parcours de santé) et de programmer les coupes pour les 20 ans à venir. Tous ces choix ont un coût : l'ONF a estimé l'entretien à 12 000 € en moyenne annuelle. La vente de 540 m³ de bois par an procurerait une recette estimée à 11 000 € qui compenserait tout ou partie des frais d'abattage, de façonnage et de débardage.

La programmation de ces aménagements sera suivie avec une attention particulière par la commission Forêt et fera l'objet de délibérations annuelles du conseil municipal.



La Société Hippique

Rurale de Geudertheim

La Société Hippique Rurale (SHR) de Geudertheim, une société d'amoureux du cheval pour porter brillamment les couleurs de notre village, mais en traversant l'histoire comme une étoile filante. Nous avons pu en démêler l'écheveau (les chevaux ?) grâce aux derniers survivants de cette époque, qui formaient la deuxième génération de cavaliers.



mais avait dû l'interrompre à la suite d'un accident. Le colonel de cavalerie De Gaulle avait bien compris que, dans les guerres modernes, l'utilité du cheval avait disparu depuis l'apparition de l'automobile puis des chars.



Philippe Ulrich, Président à vie, qui a oublié ici son porte-cigarettes

La SHR de Geudertheim comportait une trentaine de membres. C'est sous l'impulsion de Philippe Ulrich qu'elle s'est développée. Il faisait l'unanimité et en a été le seul président. C'est en raison de ses ennuis de santé que la SHR a fini par périr pour disparaître à la fin des années cinquante. Chaque année, elle organisait une réunion hippique qui se déroulait dans les prés au sud de la Zorn. Elle débutait le matin par des concours d'habileté aux différentes allures et de dressage.

Les photos restituent le caractère impressionnant des figures en formation. L'après-midi était consacré aux courses proprement dites. Nos cavaliers portaient haut nos couleurs dans tous les concours des alentours et notamment à Eckwersheim, Hoerd, Brumath, Weitbruch, Lampertheim, Haguenau, voire Wissembourg. Le plus souvent, ils se rendaient au concours à cheval, ce qui pouvait leur imposer de partir très tôt, comme ce fut le cas pour aller à Ittenheim où les accueillit un agriculteur-restaureur d'origine geudertheimoise. Georges Hamm se

Nos « mousquebières »

Georges Hamm nous a initialement servi de guide, rejoint par Ernest Vix, Yvan Knittel, Philippe Lutz, les Krippleben, Rives et quelques autres. Né en 1934, Georges Hamm monte à cheval tous les jours et intègre la SHR à 14 ans.

Celle-ci, qui avait vu le jour en avril 1938, prendra son essor lors de la grande fête organisée sous la présidence du sous-préfet de Strasbourg-campagne le 7 mai 1939. Nous n'avons pas pu retrouver les statuts, mais ils étaient calqués sur ceux de l'administration des Haras, dans notre cas de ceux de Strasbourg.

La société avait pour but de s'intéresser à toutes les questions concernant le

cheval, et notamment développer partout la traction hippomobile « dans tous les cas où son utilisation était rationnelle ». Elle devait faire renaître dans les milieux ruraux le goût de l'équitation pour former les cavaliers et les conducteurs. Les réunions hippiques (concours de modèle et d'allure, épreuves, raids) devaient engendrer l'émulation. « Le cheval doit aussi bénéficier des meilleures méthodes d'élevage, d'hygiène et d'entretien, pour permettre aux membres de bien traiter le cheval et de diminuer son prix de revient ». Initialement, la société devait permettre de favoriser la cause du cheval auprès de l'armée.

André Rives, moniteur de la SHR, avait débuté sa carrière dans la cavalerie



C'est serré devant l'obstacle mais Geudertheim est en tête



Pas facile de monter sur le cheval qui n'a pas envie de vous attendre !

souvent encore de l'orage ce matin-là et de la nervosité des chevaux. Après le concours, ils avaient dormi dans la grange, pour rentrer le lendemain. Nos chevaux ont remporté de nombreux prix. Georges Mischler dressait les meilleurs chevaux d'obstacle.

geudertheimoise, avait permis à nos cavaliers de défiler, drapeau de la SRH en tête, porté par le meunier d'origine brumathoise Entzminger, qui occupait le moulin de Geudertheim. Il était suivi d'Ernest Vix sur *Tango*, qui avait remporté la course plate de 2 000 m à Haguenau le 25 juillet 1948. Son copain de classe Philippe Lutz était toujours à ses côtés sur *Ali Baba*, comme un samedi soir où chacun voulait démontrer la vitesse de son cheval, ce qui s'est terminé au crépuscule par une chute dans un silo à navets ou à betteraves. Le traumatisme crânien, heureusement bénin, a obligé Philippe à emmener Ernest à l'hôpital car il ne le reconnaissait plus.

Nos quatre mousquetaires s'appelaient Philippe Kripleben, André Rives, Christian Wolff et Philippe Hamm.

Tous s'entraînaient le dimanche matin à la sablière sur la route de Hoerd, mais ont dû partager ces terrains avec le club de football, fondé en 1940, qui a pu réaliser ainsi le terrain d'honneur après l'arbitrage du maire Knittel.

C'était une bande de copains qui aimaient s'amuser et partager chaque année leur joie de vivre avec le reste du village lors du concours annuel. Après la disparition de la société de Geudertheim, certains, dont André Rives, ont rejoint la SHR de Hoerd pour participer à son essor, qui a abouti à la construction du désormais célèbre hippodrome, au grand dam d'Eckwersheim.



Qu'est devenu le drapeau de la SHR brandi par le meunier ?

Nos cavaliers s'amusaient bien et tout le monde se souvient de Philippe Wolff, le papa de Lucie Faullimel du restaurant *La Couronne*, montant sur son cheval grâce à son échelle, et de la course des génisses. Philippe Vix possédait un véritable centre de reproduction et proposait ses étalons à toutes les juments des alentours.

Nos cavaliers avaient fière allure dans leur costume rouge. Ils étaient incontournables dans les processions, dont la plus glorieuse reste celle du 27 novembre 1949, qui avait permis d'aller chercher à la gare de Brumath les nouvelles cloches de l'église catholique. L'inauguration du monument aux morts devant le préfet et Georges Ritter, le maire de Schiltigheim d'origine

Nos cavaliers étaient également très demandés pour vanter différentes marques de bière dans le calendrier.

Ali Baba et *Tango*, toujours inséparables, devant les autorités qui inaugurent le monument aux morts en 1949



PÔLE EMPLOI EN LIGNE

Désormais, les demandeurs d'emploi peuvent s'inscrire à Pôle emploi par voie électronique, notamment en Alsace Champagne-Ardenne Lorraine.

L'application de ces nouvelles modalités a été progressive pour être étendue à tout le territoire national à compter du mois de mars, sur la base du décret n° 2015-1264 du 9 octobre 2015 et de l'arrêté du 24 décembre 2015 publié le 17 janvier 2016 au Journal officiel.

L'inscription par voie électronique est entrée en vigueur dès le 15 octobre 2015 dans 6 départements (Haute-Corse, Corse-du-Sud, Doubs, Haute-Saône, Jura, Territoire de Belfort, Guyane, Aisne, Somme et Oise), puis étendue progressivement aux autres territoires, notamment depuis le 1^{er} février 2016 en Alsace Champagne-Ardenne Lorraine.

L'inscription en agence reste toujours possible.

CHOCOLATERIE BON-O-BIO

Raphaël Keppel, artisan chocolatier installé dans sa chocolaterie Bon-O-Bio au 23a rue du Chevreuil à Geudertheim, dans un petit atelier en arrière-cour, vous invite à découvrir ses créations chocolatées mais aussi, à partir de la fête des mères, des pâtisseries et vacherins sur commande faits avec des produits locaux et de saison. La vente directe des chocolats à l'atelier se terminera début mai et reprendra à partir d'octobre 2016. Vous pouvez venir pendant les



heures d'ouverture le vendredi de 16 h 30 à 19 h et le samedi de 9 h à 17 h. Il est possible d'acheter les produits toute l'année sur rendez-vous. Les chocolats sont labellisés bio, tous les colorants sont faits à base de produits naturels. Raphaël a choisi de mettre ses valeurs au

service de son travail et de vous proposer des produits de qualité de fabrication artisanale. Vous pouvez suivre les actualités de Bon-O-Bio et découvrir les produits et leur tarif sur le site internet : raphaelkeppel.puzl.com ou sur Facebook.

**Contact : tél. 06 50 89 49 77,
courriel : bonobio.raph@gmail.com**



HORAIRES D'ÉTÉ DE LA DÉCHÈTERIE

Les horaires d'ouverture de la déchèterie du 1^{er} avril au 31 octobre 2016 sont : le mardi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h, le samedi de 8 h à 12 h et de 13 h à 18 h.

REPORT DE LA COLLECTE DES ORDURES ET DES RECYCLABLES

Les collectes des déchets recyclables (poubelle jaune) des jeudis 5 et 19 mai 2016 sont respectivement reportées aux vendredis 6 et 20 mai 2016. La collecte des ordures ménagères (poubelle bleue) du mercredi 18 mai 2016 est reportée au jeudi 19 mai 2016.

INSCRIPTION À L'ÉCOLE MATERNELLE



Les inscriptions des enfants nés en 2013 auront lieu à l'école maternelle les vendredis 22 et 29 avril 2016 de 16 h à 18 h. Merci de rapporter le certificat d'inscription délivré par la mairie, le livret de famille ainsi que le carnet de santé de l'enfant.

> DÉCEMBRE 2015

NAISSANCES

• 12/12

Malo MARTIN

né à Strasbourg,
fils de Xavier MARTIN
et de Gaëlle DIETRICH
9 rue du Puits

• 19/12

Aymeric Michel Christian KRAUTH

né à Haguenau,
fils de Timothée KRAUTH
et de Célia WINKEL
11 rue des Cerisiers

• 20/12

Jules Georges Martin CONRAD

né à Haguenau,
fils de Thomas CONRAD
et de Gwenaelle SABATIER
13 rue Hornwerck

• 30/12

Tom Jean GERLINGER

né à Strasbourg,
fils d'Olivier GERLINGER
et de Samantha BOUCLET
10 rue de la Zorn

• 31/12

Evan Christophe Georges VARGAS SCHAAL

né à Schiltigheim,
fils de NicolaS VARGAS
et d'Amélie SCHAAL
7 rue de la Montée

DÉCÈS

• 20/12 à Brumath
dans sa 89^e année

Marie WALTER née LUDWIG

anciennement domiciliée
à Geudertheim

> JANVIER 2016

JUBILAIRES

• 1/01

Djenebou dite Yah TRAORE
née BORE
4 rue Albert Schweitzer, **80 ans**

• 4/01

Pierre SARLAT
3 rue de la Montée, **82 ans**

• 5/01

Charles BEYER
21 rue Hornwerck, **90 ans**

Alice ROTH née ENTZMINGER
16 rue du Moulin, **84 ans**

• 6/01

Marie MUHL née MULLER
1 rue de la Montée, **83 ans**

• 8/01

Caroline MARTINI née BURIG
11 rue de la Montée, **89 ans**

• 19/01

Jacqueline MARQUES
née BERNHARD
3 rue Louis Pasteur, **85 ans**

• 20/01

Joseph HUSS
6 rue Dietweg, **85 ans**

• 22/01

Charles HAERRIG
17a rue des Petits Champs, **86 ans**

• 25/01

René HARNISCH
22 rue Hornwerck, **82 ans**

• 27/01

Marie-Louise JUNG née SUSS
9 rue des Petits Champs, **87 ans**

• 30/01

Berthe HOLZ née GELDREICH
5 rue des Potagers, **85 ans**

• 31/01

Erna FRIEDRICH née WENDLING
3 route de Bietlenheim, **102 ans**

NAISSANCES

• 2/01

Laura MORFIN

née à Schiltigheim,
fille de Cédric MORFIN
et de Sandra MUNSCH
10 rue des Tournesols

• 15/01

Elliott WEISS

né à Strasbourg,
fils de Jean-Charles WEISS
et de Nadine FOELL
9b rue des Alouettes

• 31/01

Siryne Houda HERMA

née à Strasbourg,
fille de Florian DIEBOLD
et de Manon KRAUTH
11 rue du Puits

DÉCÈS

• 3/01 à Haguenau
dans sa 109^e année

Salomé RITTER née ARBOGAST

100 rue du Gal de Gaulle

• 8/01 à Haguenau
dans sa 82^e année

Philippe Georges MUHL

9 rue de l'Arche

• 22/01 à Strasbourg
dans sa 94^e année

Charlotte HUCK née ROSER

25 rue du Gal de Gaulle

• 23/01 à Haguenau
dans sa 93^e année

Charlotte Georgette METZ

née METZGER
6 rue du Gal Leclerc

• 24/01 à Strasbourg
dans sa 85^e année

Robert MUHL

15 rue des Potagers

• 29/01 à Haguenau
dans sa 79^e année

Charles HUCKEL

10 rue des Potagers

> FÉVRIER 2016

JUBILAIRES

• 7/02

Ernest VIX
10 rue de l'Arche, **83 ans**

• 10/02

Marcel HICKEL
4 rue du Gal de Gaulle, **81 ans**

• 12/02

Alice HAMM née WOLFF
4 route de Bietlenheim, **81 ans**

Lina GLATH née HAAS

30 rue Sainte Maison, **80 ans**

• 14/02

Marie KRIPPLEBEN née UMECKER
29 rue du Gal de Gaulle, **94 ans**

• 18/02

Marie MUHL née BRECHBIEHL
15 rue des Potagers, **83 ans**

• 22/02

Caroline SCHNEIDER née GROSS
27 rue du Gal de Gaulle, **90 ans**

• 23/02

Antoinette ANDRES
née KLEINMANN
36 route de Bietlenheim, **84 ans**

• 25/02

Lucienne ZINCK née KRIMM
6 rue Albert Schweitzer, **82 ans**

État civil

• 28/02
Alfred ZINCK
6 rue Albert Schweitzer, **83 ans**

NAISSANCES

• 1/02
Augustin Jean-Paul Michel MEYER
né à Strasbourg,
fils de Christian MEYER
et d'Anne HERTZ
42 rue du Gal de Gaulle

• 22/02
Marley Antoine Daniel KRITEL KOST
né à Schiltigheim,
fils de Thierry KRITEL
et d'Aurélié KOST
6a rue Hornwerck

22/02
Florine Maryse Jeanne BRUCKER
née à Haguenau,
fille d'Alexandre BRUCKER
et de Marie ROUX
3 rue du Puits

• 26/02
Evan Mathieu Christophe HEITZ
né à Schiltigheim,
fils de Mathieu HEITZ
et de Natacha SCHMITT
9 rue Sainte Maison

DÉCÈS

• 3/02 à Haguenau
dans sa 83^e année
Lucie Andrée ANDRES
2 rue des Potagers

• 9/02 à Geudertheim
dans sa 86^e année
Marcel Charles MUHL
37 rue Sainte Maison

> MARS 2016

JUBILAIRES

• 9/03
Denise STOLL née JAGGIE
8 rue de la Zorn, **80 ans**

• 10/03
Hélène BERGTHOLD née HALM
12 rue du Gal de Gaulle, **84 ans**

• 14/03
Albert FRAULI
18 rue du Moulin, **83 ans**

• 15/03
Yvan KNITTEL
111 rue du Gal de Gaulle, **82 ans**

• 19/03
Catherine GANGLOFF née ROTH
8 route de Bietlenheim, **90 ans**

Georges LOSER
24 rue du Gal de Gaulle, **85 ans**

• 20/03
Marie MEISSNER née HAMM
32 rue du Gal de Gaulle, **88 ans**

• 23/03
Liliane GROSS née WENDLING
41 rue du Gal de Gaulle, **81 ans**

• 24/03
Joseph HARNISCH
30 rue Hornwerck, **86 ans**

• 29/03
Chrétien WOLFHUGEL
90 rue du Gal de Gaulle, **84 ans**

André LAMBLIN
20 rue de la Zorn, **80 ans**

• 30/03
Éric VIX
103 rue du Gal de Gaulle, **81 ans**

• 31/03
Alfred KLEIN
6 rue des Cerisiers, **80 ans**

DÉCÈS

• 2/03 à Strasbourg
dans sa 74^e année
Willy ROSER
114 rue du Gal de Gaulle

• 7/03 à Strasbourg
dans sa 73^e année
Albert Charles LIMBACH
76 rue du Gal de Gaulle

• 15/03 à Geudertheim
dans sa 103^e année
Louise MUHL née ROSER
16 rue du Gal de Gaulle

• 21/03 à Haguenau
dans sa 77^e année
Gérard Gustave SCHWARZ
34 rue du Gal de Gaulle

• 31/03 à Brumath
dans sa 93^e année
Georges MARTINI
ancien doyen d'âge du village
11 rue de la Montée

> NOS CENTENAIRES

La tristesse de les avoir perdues ne nous fera pas oublier la joie et la fierté de les avoir connues.

Les centenaires de Geudertheim sont parties à petits pas rejoindre leur étoile, laissant Erna FRIEDRICH fêter seule ses 102 ans le 31 janvier 2016.

Après Frieda ENG, qui nous a quittés le 17 novembre dernier, Salomé RITTER et Louise MUHL sont allées la rejoindre.



Salomé RITTER,
née le 6 octobre 1907,
doyenne d'Alsace,
est décédée le 3 janvier 2016
à l'âge de 108 ans et 3 mois.



Louise MUHL,
née le 22 juillet 1913,
est décédée le 15 mars 2016
à l'âge de 102 ans et 8 mois.